

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Février 2019

31x19

DÉNOMINATION DE VOIES : **« LOTISSEMENT LE GRAND VERGER »**

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'identification des voies du lotissement le Grand Verger :

- La voie prenant naissance dans la Route Départementale 113, desservant les villas 1, 2 et 11 à 21 sera dénommée « rue du Citronnier »,
- La voie prenant naissance dans la rue du Citronnier, desservant les villas 3 à 10 sera dénommée « Impasse du Figuier »,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE les propositions du Maire,
- DÉCIDE de dénommer les voies du lotissement ainsi qu'énoncées ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA